

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 avril 2015

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après quelques observations, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- ✓ **Abri-bus rue du carroi du vignau :** Comme convenu avec les services du conseil départemental, le panneau indiquant l'arrêt de bus Fil Vert rue du carroi du vignau sera déplacé par leurs soins vers les établissements Dufresne. Le marquage au sol a d'ores et déjà été effectué.
- ✓ **PLU et évolution :** La Direction Départementale des Territoires (DDT), sollicitée pour un cahier des charges sur l'évolution d'une zone UC (commerciale) en zone 1Aub (constructible), va être relancée.
- ✓ **Maison de solidarité et CCSMT :** Cette décision, ayant fait l'objet d'un avis favorable lors du dernier conseil municipal, a été actée lors de la dernière réunion de bureau de la Communauté de Communes par un vote à bulletin secret.
- ✓ **STA et entrée Sud :** Le Service Territorial d'Aménagement concerné a programmé les travaux de réhabilitation de l'entrée Sud (carrefour du château au centre bourg) à l'automne prochain. Le secteur de la Genêtelle est en attente de programmation.
- ✓ **Borne à textiles :** Le Relais, organisme qui pose les bornes et récupère les textiles, est dans l'attente du déplacement des conteneurs à verre et papier par le SMICTOM derrière la salle polyvalente, pour apposer sa borne à proximité mais de façon plus visible.

Réunions :

- ✓ **Syndicat d'Aménagement du Val de l'Indre :** Arlette DUCHENE a demandé que la partie du fossé de la Genêtelle proche des habitations soit nettoyée ; après un rendez-vous sur place, ceci doit être fait prochainement.
- ✓ **Syndicat du collège :** Philippe LAFARGE rapporte que le budget de ce syndicat a été voté en maintenant les demandes de subvention à l'identique soit, pour Villeperdue, 524 € pour 37 élèves. Une somme de 4 200 € est bloquée en investissement par un souci technique et ne peut vraisemblablement être dépensée, les élus déplorent cet état de fait.
- ✓ **Touraine Cher Numérique (TCN) :** Des représentants de cet organisme, chargé de développer le très haut débit (fibre), ont été reçus par M. le Maire et Xavier GAUTHIER. Ce projet national est en cours de déploiement sur le département avec une participation de la Communauté de Communes à hauteur 25 % pour un montant de 150 000 €, les zones prioritaires restant à définir. Il semble que la communication entre TCN et Orange ne soit pas optimale et ralentisse le processus.

✓ **Réunion Espace Numérique de Travail à l'école** : Xavier GAUTHIER a participé à une réunion, organisée par l'Association des Maires de France, sur l'espace numérique de travail à l'école. Il s'agit d'une plateforme informatique offrant des services à la disposition de la communauté éducative (élus, parents, enseignants, élèves). Le coût pour la collectivité reviendrait à 20 € par classe par an. Ce dispositif permettrait, pour la commune, de communiquer directement auprès des familles ; son déploiement est prévu sur 3 ans pour les classes élémentaires (ceci étant déjà en place pour les collèges). Une présentation similaire a été faite le 23 avril auprès des enseignants. Ce système ne pouvant se mettre en place sans la volonté des enseignants, les élus attendront le retour des vacances de printemps pour connaître leur position avant décision.

Services scolaires et/ou périscolaires

✓ **Projet Educatif de Territoire (PEdT)** : Le comité de pilotage a bouclé le principe général de ce projet : gratuité des activités à raison de 3 séances d'1 heure par semaine par groupe de 28 élèves maximum encadrée par deux animateurs de la Communauté de Communes sur des grands thèmes (Sport, Culture, Activités récréatives et préparation de la fête de l'école pour la dernière période...). L'engagement des familles par période est fondamental. Ce PEdT doit s'inscrire en complémentarité des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) initiées par l'équipe enseignante. Le quota d'heures des enseignants leur permet de programmer 3 périodes d'APC sur les 5 périodes de l'année scolaire. Ainsi, 2 périodes (période 2 et 4) seront ciblées sur l'aide aux enfants en difficulté et la période 3 sur un projet culturel (cirque et activités coopératives). Le comité de pilotage a donc proposé une association sur cette période 3 afin que tous les enfants puissent bénéficier des mêmes activités. Le comité de pilotage propose également l'organisation de la fête de l'école sur la période 5, la répartition et l'apport de chaque partenaire reste à définir. Ce PEdT sera présenté aux parents le 19 mai à 19h00. Sa rédaction est en cours pour être validée par l'Inspection Académique fin mai, il est rappelé que l'année 2015-2016 est mise en place à titre expérimental et que les retours d'expérience induiront l'évolution de cette nouvelle organisation. La baisse de recettes de la garderie périscolaire sera couverte par le fonds d'amorçage octroyé par l'Etat.

Intercommunalité

✓ **Loi NOTRe et schéma départemental des intercommunalités** : M. le Maire rappelle que la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République amènera à l'échéance de 2017 la communauté de communes de Sainte Maure de Touraine à se lier avec d'autres, sont pressentis la communauté de communes de l'Ile Bouchard et celle de Richelieu. Cette question doit être abordée en conseil communautaire dès maintenant si une contre-proposition souhaite être présentée et pour mettre en avant les projets intercommunaux portés actuellement. Les communes, qui comme Villeperdue, envisagent de changer de communauté de communes doivent aussi agir dès aujourd'hui. M. le Maire informe les élus qu'il doit rencontrer le président de la Communauté de Communes du Val de l'Indre dans les prochains jours.

✓ **Ateliers pour la mutualisation** : Dans le cadre du schéma de mutualisation initié, M. le Maire rappelle qu'ont eu lieu des ateliers spécifiques le 2 avril dernier : secrétaire de mairie, groupement de commande, services supports, services techniques et services à la population. Des idées de services à mutualiser ont été évoquées avec toute la difficulté que cela comporte. Des fiches plus concrètes doivent être élaborées par le cabinet LANDOT et Associés qui accompagne ce projet.

✓ **Compétence transports** : La compétence "gare" qui sera intitulée "transports" doit être prise lors de la prochaine réunion de bureau intercommunautaire le 27 avril prochain.

✓ **Convention de transition en matière d'Autorisations Des Sols (ADS)** : Les élus valident et autorisent le maire à signer la convention de transition tripartite entre l'Etat, la CCVI et la commune mettant fin à la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des Autorisations Des Sols.

Travaux communaux

- ✓ **Locaux techniques** : M. le Maire confirme que le dossier de demande de subvention au titre du contrat départemental de développement solidaire relatif à ce projet a été déposé et qu'un délai supplémentaire est octroyé pour la présentation des pièces afférentes. Un devis de maçonnerie incluant l'étude d'une station de lavage spécifique à l'utilisation de la commune est en attente.
- ✓ **Réhabilitation Logements Locatifs sis Impasse du Vieux Bourg (LL1)** : La subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) accordée pour ce projet s'élève à 52 500 €. Le planning des travaux pour cette première tranche va être initié prochainement.
- ✓ **Toiture maternelle** : Des devis sont en attente pour la rénovation de la toiture de l'école maternelle.
- ✓ **Groupement de commandes voirie** : Un groupement de commande avait été signé avec plusieurs communes de la communauté de communes en février 2012. Cet accord prendra fin à la fin de l'année 2016, ainsi les élus décident de signer un nouvel accord sur l'entretien de la voirie, les extincteurs et alarmes ainsi que la vérification électrique des Etablissements Recevant du Public (ERP) et le contrôle des équipements sportifs publics.
- ✓ **Isolation et apport financier de grandes entreprises** : Xavier GAUTHIER explique que, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, certaines grandes entreprises sont obligées de compenser financièrement la pollution qu'elles génèrent soit en payant une amende soit en finançant des travaux de collectivités. Xavier GAUTHIER a rencontré un représentant de chez TOTAL dans ce contexte, une étude d'isolation de certains bâtiments publics par le biais de floconnage va être faite, le coût incombant à la commune étant dérisoire par rapport au marché actuel. Un nouveau rendez-vous est prévu courant mai.

Budget-Finances

- ✓ **Dotations de l'Etat** : Le Conseil Municipal prend connaissance des dotations de l'Etat octroyées pour 2015 qui s'élèvent globalement à 122 888 € contre 111 000 budgétisés.
- ✓ **Redevance assainissement et prélèvement** : La commune étant saisie de demandes d'administrés de payer par prélèvement la redevance assainissement, les élus acceptent ce principe s'il est possible d'étaler l'échéance de paiement en deux fois, soit quatre prélèvements sur l'année puisque la redevance est semestrielle.
- ✓ **Régularisation budgétaire pour travaux connexes LGV SEA** : Dans le cadre des travaux connexes liés à la LGV SEA, il convient de faire une régularisation budgétaire mentionnant cette opération spécifique : section de fonctionnement en équilibre à 2 600 € et section d'investissement en équilibre à 128 000 €.

Dates à retenir

- Dédicace de Jean-Louis CHEDOZEAU
- Cérémonie du 8 mai 1945
- Banquet communal
- Réunion Projet Educatif de Territoire
- Réunion préparation 14 juillet
- Réunion de proximité « La Bourde »
- Pot de départ Alain LEROUX
- Réunion de proximité « Carroi du Vignau »
- Prochains CM

Samedi 25 avril de 10h00 à 12h30 - Bibliothèque

Vendredi 8 mai à 11h30 – devant la mairie

Vendredi 8 mai à 12h30 – « Les Albizzias »

Mardi 19 mai à 19h00 – petite salle « Les Albizzias »

Mercredi 20 mai à 19h00 – Mairie

Samedi 30 mai à 10h30 – sur place – précisions à venir

Samedi 6 juin à 11h00 – Mairie

Samedi 13 juin à 10h30 – sur place – précisions à venir

Vendredi 29 mai - à 20h00 – Mairie

3 juillet - 4 septembre

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Les élus décident de ne pas préempter pour le bien sis 10 rue des Barons.

Questions diverses

1. Bilan coups de cœur : Nathalie NOMINE rappelle que cette manifestation s'est faite, le 18 avril dernier à Saint-Epain, en partenariat avec les bibliothèques de l'intercommunalité, la communauté de communes et la direction départementale du livre et de la lecture publique. Le palmarès des coups de cœur, l'exposition des réalisations des écoliers et le spectacle gratuit ont rencontré un franc succès avec une fréquentation moins importante l'après-midi.

2. Conventions Direction Départementale du Livre et de la Lecture Publique (DDLPP) : Nathalie NOMINE rappelle qu'une convention statuant sur le partenariat entre la DDLPP et la bibliothèque a été évoquée lors du dernier conseil municipal augmentant le budget à 2€ par habitant. Une nouvelle convention est proposée par la DDLPP afin de pouvoir adhérer à un service de portail numérique englobant des offres de vidéos, e-book, e-formations... Les élus décident d'adhérer à ces deux propositions et autorisent M. le Maire à signer ces conventions.

3. Haie gênante : Nathalie NOMINE informe que la haie de la maison sise 2 rue Dame Milon déborde largement sur le trottoir gênant la circulation des piétons. Un courrier va être fait.

4. Tableaux de libre expression : Xavier GAUTHIER suggère de poser des tableaux de libre expression à différents endroits au centre bourg. Cette question, déjà évoquée, mérite de réfléchir aux endroits à retenir.

5. LGV SEA : Philippe LAFARGE s'interroge sur le suivi du chantier LGV SEA. M. le Maire informe les élus que le comité de suivi des engagements de l'Etat devrait être reconduit prochainement et qu'une vérification in situ sur les communes devrait être effectuée. M. le Maire informe également qu'il a menacé COSEA d'interdire toute circulation sur le chemin rural n°35 (Le Sablonné) si aucune réfection de voirie dans ce secteur, y compris le chemin rural n°12 dit de la Forêt, n'était effectuée. Des réparations ont été faites mais elles ne tiendront pas dans la durée. Philippe LAFARGE demande si l'Association des Communes d'Indre et Loire LGV SEA est toujours active. M. le Maire confirme que les membres de cette association sont toujours très mobilisés, toutes les communes étant représentées lors de la dernière réunion de janvier.

6. Conseil des jeunes : Nathalie NOMINE et Sandrine BLANCHET ont été interrogées par des jeunes villeperdusiens sur la mise en place d'un conseil des jeunes. Les élus souhaitent vivement que cela soit fait mais il faut que l'initiative vienne des jeunes eux-mêmes. Un questionnaire a été adressé sur la communauté de communes aux collégiens, ce questionnaire pourrait être distribué aux jeunes de la commune pour faire une première approche de leur souhait et volonté. Pourrait s'ensuivre une réunion où les jeunes exposeraient leurs projets, peut-être en appui du responsable des animateurs de l'intercommunalité.

La secrétaire de séance